**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

## UNITE D'ENSEIGNEMENT

## COMPLEMENT DE FORMATION GENERALE :

## APPROCHE ECONOMIQUE ET SOCIALE

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

|  |
| --- |
| **CODE : 71 50 01 U21 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 701** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 22 mars 2016,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| COMPLEMENT DE FORMATION GENERALE :APPROCHE ECONOMIQUE ET SOCIALE**enseignement SECONDAIRE superieur DE TRANSITION** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**
	1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant de développer son esprit critique en vue d’agir en citoyen avisé et d’être en mesure de construire son projet professionnel.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
	1. **Capacités**
* comprendre un texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse ou en répondant à des questions sur le fond ;
* émettre, de manière cohérente et structurée, un commentaire personnel à propos d'un texte ;
* restituer le sujet traité par rapport à :
* l’évolution du bien être humain,
* la nécessité économique,
* la découverte scientifique,
* l’évolution des techniques.

**2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat de l’enseignement secondaire du deuxième degré (C2D) ou un certificat d'enseignement secondaire inferieur (CESI)

ou

Attestation de réussite des unités d'enseignement

* "Formation générale : Expression orale et écrite en français "– code 04 17 01 U11D1
* "Formation générale : Sciences humaines " – code 04 17 03 U11D1.
1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **3.1. Dénomination des cours** | **Classement des cours** | Code U | **Nombre de périodes** |
| Approche économique et sociale  | CT | B | 80 |
| **3.2. Part d’autonomie** |  | P | 20 |
| **Total des périodes** |  |  | **100** |

1. **PROGRAMME**

*En recourant à des supports variés (documents, textes écrits, multimédias ou hypermédias …) en lien avec le monde qui l’entoure,*

*dans le respect des règles et usages de la langue française,*

l’étudiant sera capable,

*en citoyen responsable,*

* d’expliciter le fonctionnement de l’Etat au travers des thèmes suivants :
	+ - l'organisation de l'Etat (niveaux de pouvoir, système électoral…),
		- le budget de l'Etat (recettes et dépenses),
		- la sécurité sociale,
		- les principaux impôts ;
* d'expliciter le fonctionnement des institutions judiciaires au travers des thèmes suivants :
	+ - valeurs, normes et raison d'être des lois,
		- les responsabilités civile et pénale;
* de développer un regard critique en tant qu’utilisateur sur les pratiques médiatiques actuelles au travers des thèmes suivants :
	+ - l'offre médiatique,
		- les modes de financement,
		- le pouvoir et l’influence des médias,
		- les principes du droit en rapport avec les médias ;

*en agent économique responsable,*

* de développer un regard critique en tant que consommateur au travers des thèmes suivants :
	+ l’élaboration du budget d’un ménage,
	+ les mécanismes des contrats (vente, assurance, crédit, location …),
	+ les mécanismes de consommation (déterminants psychosociologiques, économiques, éthiques, politiques, culturels…),
	+ le surendettement, le seuil de pauvreté et l’exclusion sociale ;
* d’identifier les institutions économiques, sociales et judiciaires en lien avec la consommation ;

*en travailleur responsable,*

* d’appréhender l’organisation du marché du travail au travers des thèmes suivants :
	+ - les contrats de travail et la fiche de paie,
		- les différentes formes d’entreprises et leur fonctionnement,
		- la concertation sociale (convention collective, règlement de travail, représentation des travailleurs et des employeurs …),
		- la mondialisation du travail, du marché des biens et services et les conséquences de celle-ci,
		- la formation tout au long de la vie ;
* d’élaborer, de questionner et de justifier son projet professionnel.
1. **ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le** **seuil de réussite**, l’étudiant sera capable,

*à partir d’un ou plusieurs documents fournis ou validés par le chargé de cours, en lien avec les thèmes étudiés et illustrant une situation de la vie quotidienne et/ou professionnelle,*

*dans le respect des règles et usages de la langue française,*

* d’analyser la problématique sous au moins deux aspects (économique, juridique ou social) ;
* d’émettre un avis critique en tant que citoyen responsable sur la situation étudiée.

Pour la détermination du **degré de maîtrise,** il sera tenu compte des critères suivants :

* le degré de pertinence de l’analyse,
* le degré de précision et de cohérence de l’argumentation
* le degré de clarté de l’expression,
* le degré de précision du vocabulaire.
1. **CHARGE(S) DE COURS**

Un enseignant.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.